Eccles, Natalie

De: Dubois, Véronique
Envoyé: vendredi 15 mars 2013 17:31
À: 'Me Louis P. Bélanger'
Cc: Greffe; Giner, Sophie
Objet: Dossier R-3787-2012 - observations d'Ultramar

Importance: Haute

Cher confère,
La Régie de l'énergie a bien reçu, le 13 mars 2013, votre lettre du 11 mars 2013 nous indiquant que votre cliente, Ultramar, pourrait déposer des observations écrites lorsque l'audience dans le dossier mentionné en titre sera terminée.
Veuillez noter qu'à moins d'avis contraire (par exemple, si le dépôt d'un engagement nécessite un délai après la fin de l'audience), le délibéré de la Régie débutera dès la fin de l'audience. Ainsi, tout document déposé après le début du délibéré ne pourra être considéré.
Le présent courriel de réponse à votre lettre sera déposé au Système de dépôt électronique de la Régie lundi matin, 18 mars 2013, afin que les autres parties à ce dossier en soient informées.
Souhaitant ces précisions utiles, nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie et
Directrice des communications
Régie de l'énergie
(514) 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce document?

Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont joints peuvent contenir de l'information confidentielle. Ils sont transmis exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance, les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont joints.